



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
Liette Martel, directrice générale adjointe de la susdite municipalité,

QUE :

Le budget 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Municipalité de Saint-Calixte seront adoptés lors d'une séance extraordinaire, qui sera tenue le lundi 11 décembre 2023 à la mezzanine du centre d'art Guy St-Onge, à compter de 19 h 00.

Que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 22^E JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

LIETTE MARTEL
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE